



Lettre de l'équipe municipale n° 20



Séance du vendredi 1^{er} avril 2016 à 20h

Absents excusés : Michaël SAHRIDJ.



CHANTIER EGLISE

Le local de la chaufferie a été nettoyé et désamianté ; l'alimentation électrique du local a été refaite aux normes ; un plafond coupe-feu a été installé ; la nouvelle chaudière est installée et testée.

La paroisse aura en charge les frais de chauffage (abonnement et consommation Gaz) et la mairie l'entretien de la chaudière.



CHANTIER SALLE DES SPORTS

Les travaux des toits sont achevés avec la pose de panneaux photovoltaïques et de 4 trappes de désenfumage (dispositif obligatoire pour la sécurité incendie) ; toutes les fuites de toit ont été réparées et les forçets refaits ; ils sont maintenant en matière PVC.

Un enrochement et l'accès « handicapés » sont en cours de réalisation.

La pose de la charpente de la halle est prévue en semaine 17.

Les travaux intérieurs ont commencé : hall d'entrée, sanitaires, vestiaires, salle des sports proprement dite ; la progression du chantier se déroule comme prévu.

Des avenants vont être nécessaires notamment en fonction de nouvelles normes qu'il nous faut respecter.



TRAVAUX RUE DES LAVANDIERES

L'ancien trottoir a été démoli et remplacé par un accotement plus large et conforme aux normes en vigueur (accessibilité aux personnes à mobilité réduite) ; une signalisation au sol en résine de couleur matérialisera le cheminement piétons ; les places de stationnement seront plus larges ce qui facilitera la sortie des véhicules.



COMPTES ADMINISTRATIF ET DE GESTION 2015

Un long débat débute au sujet des bilans financiers 2015 et prévisions 2016.

Après étude des comptes de gestion validés par le receveur, le conseil approuve à l'unanimité (en l'absence de Christian RIVOIRE qui s'est retiré pour le vote) les comptes administratifs et de gestion 2015 :

598.936,68 € en recettes et 461.025,54 € en dépenses pour la section de fonctionnement (soit un excédent de 137.911,14 €), à 169.319,26 € en recettes et 241.209,10 € en dépenses pour la section d'investissement (soit un déficit de 71.889,84 €).

En ce qui concerne le service Assainissement, le compte administratif de l'exercice s'élève à 95 686.66 € en recettes et à 77 052.22 € en dépenses pour section d'exploitation (soit un excédent de 18 634.44 €), à 72 955.10 € en recettes et à 23 518.79 € en dépenses pour la section d'investissement (soit un excédent de 49 436.31 €).



BUDGET 2016

Les budgets prévisionnels présentés sont adoptés (vote à bulletins secrets et à l'unanimité) :

Le budget Assainissement 2016 s'équilibre à 88.970 € en section d'exploitation et à 103.074 € en section d'investissement.

Le budget Commune 2016 s'équilibre à 839.000 € en section de fonctionnement et à 725.000 € en section d'investissement.

La subvention versée à la coopérative scolaire, les crédits prévus pour les fournitures scolaires et le goûter de Noël des enfants représentent un coût par élève de 72,50 € pour l'année.

Le montant accordé à la médiathèque (pour les abonnements, les achats d'ouvrages ou de documents) reste fixé à 4.400 € pour l'année.

La subvention votée au profit du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) est de 4.500 €.

La baisse annoncée des dotations de l'Etat continue ; elle a été de 7,8 % pour 2015.

Malgré ces diminutions de revenus et grâce à une gestion contrôlée au plus juste des dépenses, le budget 2016 permettra de faire face aux besoins de gestion courante et aux dépenses d'investissement engagées (chauffage église, travaux de voirie, rénovation salle des sports et construction de la halle).

L'état de la dette (budget Assainissement et budget Commune confondus) se monte à 350 € par habitant.

La contribution de notre commune au service d'incendie et de secours s'élève pour l'année 2016 à 17.242 €.



TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES

Après discussion sur une possible augmentation des taux, le conseil se prononce (vote à bulletin secret : 13 voix Pour, 1 voix Contre) pour le maintien des taux actuels : 13,63 pour la taxe d'habitation, 15,90 pour la taxe foncière sur les propriétés bâties et 39,15 pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties.



ABATTEMENT SUR LA TAXE D'HABITATION POUR PERSONNES HANDICAPEES OU INVALIDES

Le conseil décide d'instituer un abattement à la base de 10 % en faveur des personnes handicapées ou invalides. Vote à bulletin secret : 10 voix Pour, 4 voix Contre.
La décision sera applicable pour 2017.



SUBVENTIONS

Le conseil décide de reconduire, avec les mêmes montants que ceux attribués l'an dernier, les subventions 2016.

Il valide la prise en charge financière du feu d'artifice (1.300 €) tiré lors de la vogue annuelle.

N°	Bénéficiaire	Montant
1	Comité F.N.A.C.A.	80,00 €
2	Amicale des pompiers de Saint-Laurent-de-Chamousset	100,00 €
3	Amicale des Pompiers de Sainte-Foy-l'Argentière	100,00 €
4	Jeunes sapeurs-pompiers de la Haute-Brévenne	100,00 €
5	Association des handicapés des Monts du Lyonnais	160,00 €
6	Association L'Étincelle	150,00 €
7	Groupe Déprim'Espoir	150,00 €
8	Association Peuples Solidaires	250,00 €
9	Réseau Entraide Solidarité	250,00 €
10	Mouvement cantonal "vie libre"	250,00 €
11	Association « les sans souci » fidésiens	300,00 €
12	Coopérative scolaire école publique communale de Saint-Genis	1.600,00 €
13	Société Protectrice des Animaux (0,28 €/h) base 1058 h	296,24 €
14	Groupement des 4 cantons (0,30 €/h) base 1058 h	317,40 €
	Pour les enfants de Saint-Genis-l'Argentière, scolarisés en primaire, pour les activités pendant les vacances scolaires (centres aérés, de loisirs, de vacances, camps, etc). et mercredis loisirs. → organisées par les associations de Chamousset en Lyonnais → organisées hors communauté de communes pour les enfants handicapés	3,50 € par jour et par enfant présent, domicilié à St-Genis 1,75 € par demi-journée
	Pour les enfants de Saint-Genis scolarisés en classes de CP, CE et CM, pour les séjours classes de neige, découverte, de mer, nature organisées par les écoles publiques et privées élémentaires de Saint-Genis ou autres communes de Chamousset en Lyonnais (voyages scolaires exclus) compris entre 2 et 5 jours maximum, à raison de 25% du montant de la dépense avec un maximum de :	14,00 € par jour et par enfant présent, domicilié à Saint-Genis
	Pour les adolescents de Saint-Genis qui décideraient de passer le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs (B.A.F.A.) Nb : Le stage théorique et le stage d'approfondissement sont proposés à prix attractif via le Bureau Informations Jeunesse de Chamousset en Lyonnais	100 € par adolescent



INFORMATIONS DIVERSES

Voirie

Des chiffrages sont en cours et il sera décidé lors d'une prochaine réunion les travaux à réaliser cette année en fonction des possibilités financières.

Une réflexion intercommunale avance pour l'aménagement du carrefour de l'isle.

Ecole (Alexis BADOIL)

Le conseil d'école a eu lieu le 3 mars en présence de l'association des parents d'élèves JAQUADI qui se propose d'apporter une contribution pour l'achat d'un tableau interactif.

Cérémonie du 8 mai 10h30 au monument aux morts

Les enfants de l'école participeront à cette manifestation du souvenir, le conseil « jeunes » aussi qui est à l'initiative d'un lâcher de ballons.

Médiathèque

Une réflexion sur les animations et les évolutions possibles fait l'objet d'une rencontre municipalité – bénévoles et intervenants au sein de la médiathèque, mercredi 6 avril.

Chamousset en Lyonnais (Chantal YVOREL)

Séance « vote du budget » pour la réunion du conseil communautaire du 24 mars ; ce budget prend en compte une augmentation du taux des taxes : taxe d'habitation (7,60 à 7,86), foncier bâti (1 à 1,25), foncier entreprises (25,76 à 25,95), foncier non bâti inchangé à 3,64.

Commission environnement Chamousset en Lyonnais (Jacques VERNE)

Bilan de la conférence et programme « zones humides » étaient en discussion lors de la réunion du 24 février.

Commission sports Chamousset en Lyonnais

Différentes réunions ont eu lieu pour permettre le passage du challenge VTT-route sur la commune avec la traversée du site protégé du Vallon du Rossand.

Le cyclo canton aura lieu les 4 et 5 juin

SCOT

Le projet de schéma de cohérence territorial est arrêté par le syndicat mixte. Ce projet de territoire est consultable sur internet <http://monts-du-lyonnais.fr/>

SIMOLY

Séance « vote du budget » pour la réunion du comité syndical du syndicat intercommunautaire des Monts du Lyonnais du 15 mars.

A noter que le projet de toiture photovoltaïque sur le bâtiment médiathèque, repris par le syndicat départemental d'énergies du Rhône (SYDER) n'est pas certain d'aboutir.

Cohabitation randonneurs et activités agricoles (Johan AUBANEL)

La dernière rencontre date du 17 mars et les échanges sont fructueux ; la réalisation de panneaux d'information novateurs est engagée.

SIVOS (Virginie MASSE)

Séance « vote du budget » pour la réunion du comité syndical du 31 mars ; ce syndicat à vocation scolaire pour le collège de Sainte-Foy-l'Argentière est appelé à disparaître prochainement avec la loi Nôtre.

La part communale aux charges syndicales, fiscalisée, s'élève à 520 €.

SIEMLY (Richard TRUCHET)

Séance « vote du budget » pour la réunion du syndicat des eaux du 18 mars.

La part communale aux charges syndicales, fiscalisée, s'élève à 2.740,22 €.

SYDER (Joseph VOLAY)

Séance « vote du budget » pour la réunion du syndicat départemental d'énergies du Rhône du 8 mars.

Les charges fiscalisées nous concernant s'élèvent à 26.996,59 € pour 2016.

Groupement des 4 cantons (Jacques VERNE)

L'assemblée générale a eu lieu le 19 mars ; des structures et matériels ont été renouvelés.

Commission personnes âgées (Chantal YVOREL)

Le repas des seniors aura lieu samedi 30 avril à la salle des fêtes ; les personnes concernées (personnes habitant ou résidant à Saint-Genis et âgées de 70 ans et plus) ont dû recevoir une invitation.

Si quelqu'un a été oublié, n'hésitez pas à le faire savoir en mairie ; la mairie n'est pas systématiquement au courant de l'installation des habitants ou de l'âge des personnes qui viennent à Saint Genis en résidence secondaire.

Nettoyage de printemps

Une matinée « nettoyage de printemps » sera organisée samedi 16 avril en collaboration avec l'Association des chasseurs (ACCA). Voir affiche jointe.

Merci par avance de venir nombreux donner le coup de main nécessaire à maintenir la propreté aux abords de nos routes et espaces publics. Casse-croute offert en fin de matinée.

Balade en sentier pollinier

Une matinée commentée est prévue samedi 28 mai avec le concours du Réseau National de Surveillance Aérobiologique (RNSA). Notez d'ores et déjà cette date.

Avenir des intercommunalités

Le schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) est toujours en phase d'élaboration avec des options différentes prises par les commissions départementales du Rhône et de la Loire pour notre projet intercommunautaire. Affaire à suivre.

Aides départementales pour les communes

La nouvelle politique de contrats territoriaux avec les communes notamment va être présentée aux Maires par le président du Département le 2 mai.



Réalisation de la publication par la commission Informations
Lettre éditée et Imprimée par la mairie



Mairie Ouverture secrétariat : lundi, mercredi et vendredi de 14 à 18H30
Tél. 04.74.70.04.83. courriel : mairie@saintgenislargentiere.fr

site internet de la mairie : www.saintgenislargentiere.fr

Médiathèque Ouverture au public : mardi 13h30-15h30, mercredi 13h30-16h30,
jeudi 16h30-18h, vendredi 13h30-16h30, samedi 10h-12h15 Tél. 04.74.26.22.56
Courriel : mediathequestgenis@gmail.com

AUTRES INFORMATIONS

Secrétariat de la mairie

En raison de congés, la mairie sera fermée au public les mercredis 4 et vendredi 6 mai 2016.

Atelier Danse

L'amicale sportive propose depuis peu une nouvelle activité : la Danse.

Tous les mercredis à 20 heures à la salle entrée du village.

Tous renseignements auprès de Raynald JARJAVAL au 04.74.26.15.77.

Vide grenier de JAQUADI

L'association des parents d'élèves de l'école publique communale organise ce dimanche 10 avril un vide grenier, au cœur du village.

Les étales seront installés rue du tonkin et place de la mairie.

Saucisson chaud/ patate + dessert vous seront proposés à partir de 6 heures au prix de 7 € (hors boisson).

Renseignements auprès de Laëtitia TEXIER, présidente au 07.84.17.00.99.

Mail : jaquadi69610@gmail.com

Site internet <https://sites.google.com/site/jaquadi69610/>